

2022- 44

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

30/08/2022

L'an deux mil vingt deux  
Le lundi cinq septembre à vingt heures trente minutes  
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal DONNET, Maire

Etaient présents : M. GREAUME Jacques, M. DUVAL Christian, M.  
THIERRY Pierre, Mme VARNIERE Marie, Mme RODRIGUEZ Sophie,  
Mme CARREY Alexandra, Mme RAMOS Nadège, M. VIMARD Sébastien,  
M. TAUVEL Bertrand, Mme GOLAIN Emmanuelle

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 14  
Présents 11  
Votants 11

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : M. VASSE Ludovic, Jean-Claude BECKER, Mme  
MASSELINE Joëlle,

Mme Sophie RODRIGUEZ a été élu secrétaire.

**OBJET : N°2022-44 RUE DE PARIS DEMANDE DE RALENTISSEMENT DE VITESSE DES  
VEHICULES**

Monsieur le Maire présente aux conseillers un courrier de plusieurs riverains de la Rue de Paris. Ils se plaignent que la vitesse de 50 km/h à l'entrée d'Epreville et 30 km/h au niveau du ralentisseur ne sont pas respectées et s'avèrent dangereuses pour les riverains.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir à une solution : instaurer une zone 30 dès l'entrée d'Epreville ? installer des ralentisseurs comme à l'entrée de Mentheville ?

Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de se rapprocher de la Direction des Routes pour qu'ils effectuent un relevé kilométrique et leur demander conseil sur une solution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

